



Conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie

Observatoire de la Qualité de l'Éducation de la CONFEMEN



La Qualité de l'éducation, un défi permanent

POURQUOI UN OBSERVATOIRE DE LA QUALITE DE L'EDUCATION

Depuis Jomtien (Thaïlande) en 1991, jusqu'en 2015 à Incheon (Corée du Sud), soit plus de deux décennies (25 ans durant) en passant par Dakar (Sénégal) 2000, la Communauté internationale s'est engagée résolument auprès des pays à réaliser l'Education pour tous (EPT). Certes, des progrès remarquables sont réalisés du point de vue de l'accès, mais force est de reconnaître que la qualité de l'éducation n'a pas suivi cette même trajectoire. C'est le défi majeur des systèmes éducatifs à travers le monde aujourd'hui et les années à venir. C'est pourquoi l'ODD4 ou l'éducation 2030 fait son cheval de bataille, l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Les orientations des sessions ministérielles

Ce choix stratégique, courageux et pertinent des Nations Unies, cadre avec la vision des pays membres de la CONFEMEN exprimée et définie à travers les thématiques des deux sessions ministérielles : Abidjan 2014 (Education inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : défis, priorités et perspectives pour l'après 2015) et Libreville 2016 (Vers la réussite pour tous : résoudre la crise de l'apprentissage dans les pays francophones en luttant efficacement contre l'échec et le décrochage scolaires). Alors, comment définir et pouvoir mesurer de manière pratique et concrète la qualité de l'éducation, un concept aussi complexe et ambigu ? La mise en place de l'Observatoire de la Qualité de l'Education (OQE) devrait pouvoir apporter une réponse satisfaisante à cette question aussi pertinente.



La CONFEMEN est un cadre d'échanges et de dialogue politique entre décideurs, experts et partenaires de l'éducation dont les orientations permettent d'opérer des transformations pertinentes sur les politiques éducatives. La mise en place d'un Observatoire de la qualité de l'éducation permettra à la CONFEMEN de renforcer son rôle et sa place dans l'atteinte des objectifs de développement durable relatifs à l'éducation (ODD4).

L'objectif visé est de mettre en place un dispositif d'observation en interaction avec le PASEC pour suivre et analyser les paramètres déterminants de la qualité de l'éducation dans les pays francophones du Sud, membres de la CONFEMEN.



L'observatoire est :

- > un organe de veille et d'alerte
- un cadre d'analyse et de réflexion sur des indicateurs élaborés et validés par l'ensemble des États membres
- > un instrument de mesure, d'aide à la régulation et de suivi de la qualité dans les systèmes éducatifs des pays francophones.
- > un outil de suivi et d'appréciation des déterminants pour un pilotage efficace de la qualité de l'éducation.

L'observatoire c'est aussi un outil de :

- facilitation du dialogue politique
- > pilotage des systèmes éducatifs et d'amélioration de la qualité
- implémentation de politiques transformationnelles au niveau du secteur de l'éducation.



L'observatoire a pour mandats :

- Collecte, traitement et analyse des données en lien avec les déterminants de la qualité
- Partage, diffusion et vulgarisation des données traitées et d'un rapport de suivi de la qualité
- Identification des pistes de recherches
- > Dialogue politique sectorielle et réformes éducatives



PERIMETRE D'ACTION

Après l'évaluation de la phase pilote, l'observatoire va s'inscrire dans une phase d'extension progressive afin d'aller vers la généralisation aux pays membres de la CONFEMEN, voire au – delà.

Son champ d'action est d'abord l'éducation de base couverte par l'obligation scolaire (primaire + collège); il va s'élargir ensuite au préscolaire, au secondaire voire à d'autres cycles ou sous – secteurs (supérieur, formation professionnelle, non formel...).

L'observatoire pourra être ouvert aux pays francophones du Nord à la demande et selon les besoins.





LES DETERMINANTS DE LA QUALITE

La CONFEMEN considère les paramètres suivants comme facteurs déterminants de la qualité :

- > l'efficacité interne du système éducatif
- les enseignants (recrutement, formation, motivation, utilisation);
- l'environnement scolaire ;
- l'équité
- > la gouvernance du secteur de l'éducation (système, écoles et établissements, décentralisation, dialogue social)
- le financement.
- l'efficacité externe du système éducatif



GOUVERNANCE

Il sera mis en place un mécanisme de gouvernance et de pilotage tant au niveau de la CONFEMEN qu'au niveau des pays bénéficiaires.



- Administration et pilotage de l'observatoire
- Collecte, traitement et analyse des données
- Elaboration et diffusion du rapport périodique de l'observatoire (état de la qualité des systèmes éducatifs francophones en Afrique subsaharienne et autres aires géographiques)
- Renforcement de capacités des membres du réseau de l'observatoire



Une matrice d'indicateurs a été élaborée. Ces indicateurs se réfèrent aux déterminants de la qualité identifiés. Les principaux indicateurs sont :

- Indicateurs de qualité de l'éducation mesurés au niveau élèves Résultats d'apprentissage des élèves / Parcours scolaire des apprenants / Qualité des intrants-Niveau élève / Nutrition et santé des élèves / Environnement de travail des élèves
- Indicateurs de qualité de l'éducation mesurés au niveau enseignant Formation des enseignants / Suivi des activités de l'enseignant / Qualité des intrants-Niveau enseignant / Environnement de travail des enseignants / Satisfaction professionnelle des enseignants
- Indicateurs de qualité de l'éducation mesurés au niveau écoles Infrastructure de l'école / Management des ressources humaines / Equité
- Indicateurs sur les aspects de financement de l'éducation Financement / Financement extérieur
- Gestion et gouvernance du système
- Indicateurs sur la performance des sortants sur le marché du travail-Efficacité externe
 - Taux d'inactivité des sortants / Taux de chômage des sortants
- Indicateurs sur la citoyenneté mondiale et le développement durable-Efficacité externe



Le projet pilote vise à analyser un certain nombre d'indicateurs jugés pertinents pour le suivi de la qualité de l'éducation au niveau d'un nombre réduit de pays. Ila été adopté par la 57e session ministérielle tenue à Libreville (Gabon) en avril 2016.

8 pays participent au projet pilote de l'Observatoire :

- > Afrique subsaharienne Ouest : Sénégal, Côte d'Ivoire et Mali
- > Afrique subsaharienne Est et Océan indien : Maurice et Madagascar
- > Afrique subsaharienne centre : Cameroun et RD Congo
- Moven orient : Liban



La mise en œuvre effective de cette initiative qu'est l'OQE, nécessite la mobilisation de ressources financières tant au niveau international qu'au niveau national. La CONFEMEN souhaite développer un partenariat efficace et gagnant – gagnant autour de ce projet avec les pays bénéficiaires d'une part et d'autre part avec les partenaires techniques et financiers.



Complexe Sicap Point E, Immeuble C, 3e étage Avenue Cheikh Anta Diop, BP 3220 Dakar-SENEGAl tél.: +221 33 859 29 79 • Fax: +221 33 825 17 70























